

Formations 2024



**POUR LES PROFESSIONNELS
DE LA PETITE ENFANCE**



Le Conseil d'Administration et l'équipe de l'ACEPP Sud-Ouest ont le plaisir de vous présenter le catalogue des formations 2024.

Il est le fruit d'un travail co-construit lors de la mise en place de la Commission Formation de notre fédération, regroupant des bénévoles professionnel.le.s de terrain du réseau et des salariés de l'Acepp Sud-Ouest.

Cette année 2024, est marquée par l'arrivée de la nouvelle responsable du Pôle Formation, Sylvie PERETTI, qui reste à votre disposition pour toute question relative à vos besoins ou parcours de formation.

Notre organisme est certifié **Qualiopi** et nous mettons un point d'honneur à garantir la **qualité** de nos prestations et à réévaluer en permanence notre processus au travers de l'ensemble des critères de cette certification.

Cette année, notre catalogue s'inspire de plusieurs références, en lien avec le contexte et l'actualité du secteur de la petite enfance :

- La nouvelle classification ALISFA qui a un impact sur la gestion des RH (élaboration des fiches de poste, entretien annuel, etc.) et la formation des salariés,
- La Nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023 - 2027 qui inscrit, parmi ses ambitions majeures :
 - L'innovation pour répondre aux besoins nouveaux des familles
 - La coopération entre les partenaires sur les territoires
- Le rapport de l'IGAS qui préconise le renfort de la formation des professionnel.le.s de la petite enfance notamment sur le développement des enfants, leurs besoins, et sur le cadre et les enjeux de la protection de l'enfance.

En parallèle, nous vous proposerons dans le cadre de l'animation du réseau, des actions ainsi que des temps collectifs qui seront étroitement liés avec le volet formation de la fédération.

Des moments vous seront proposés pour vous accompagner au mieux dans la mise en œuvre des nouveaux textes régissant notre secteur.

Tous les modules de formation sont prévus « en présentiel ».

Au plaisir de vous accueillir en formation, à Bègles ou travailler avec vous pour délocaliser une formation catalogue sur votre territoire.

L'équipe et les bénévoles de l'Acepp Sud-Ouest

Nouveauté !

Un parcours constituant un socle de compétences de base nécessaires pour renforcer la posture de professionnels de crèche est mis en place dès cette année 2024. Celui-ci cible les nouvelles recrues et/ou tout salarié.e (quelle que soit son ancienneté) souhaitant développer ou renouveler ses compétences professionnelles.

Ce parcours prévoit 7 modules à la carte et l'Acepp SO s'engage à programmer 2 modules par année pour assurer une continuité des apprentissages :



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

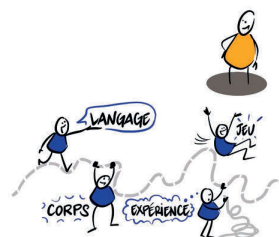


[GRANDS]

10 PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE



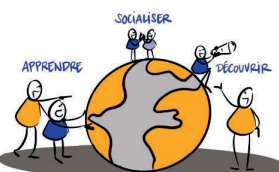
1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.



2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.



3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.



4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.



5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.



6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.



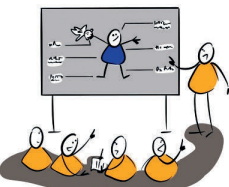
7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.



8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.



9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.



10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Affiche offerte par L'ACEPP www.acepp.asso.fr



Sommaire

QUI SOMMES-NOUS ?	5
LE POLE FORMATION	6
LES TYPES D'ACTIONS	7
LES FORMATRICES ET FORMATEURS 2024	8
LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	9
LES FORMATIONS SUR SITE	12
Accueil collectif	16
Accueil individuel	18
Accueillante, accueillant en Lieu d'Accueil Enfants Parents	20
NOS DOMAINES D'EXPERTISE	22
INFORMATIONS PRATIQUES	23
LES FORMATIONS CATALOGUE	23
Psychologie, Pédagogie Développement, Éveil	24
La posture professionnelle en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)	25
L'éveil à la nature et au vivant	26
Les fondamentaux de l'accueil en crèche	27
La communication chez le jeune enfant	28
Les spécificités de l'accueil du nourrisson	29
La coéducation parents-enfants-professionnelles	30
Le portage en crèche	31
Hygiène, Santé, Prévention, Qualité de Vie au Travail	32
Maîtriser la méthode HACCP	33
Réagir face à une situation de maltraitance ou de danger de l'enfant accueilli en crèche	34
Élaborer et savoir actualiser le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)	35
Inclure la Santé Environnementale (SE) dans les pratiques professionnelles en crèche	36
Mettre en place et actualiser un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS)	37
Les gestes de 1ers secours pour la petite enfance : maîtriser les gestes d'urgences pour les enfants	38
Les troubles de l'oralité chez l'enfant	39
Equipe	40
La gestion des émotions en contexte professionnel	41
Tutorer un.e stagiaire ou un.e alternant.e	42
Redynamiser l'équipe autour du projet associatif	43
Faire équipe : créer et renforcer la cohésion de son équipe	44
Management, Gestion des Ressources Humaines, Pilotage	45
Assurer la fonction de direction en crèche	46
Animer une réunion dynamique et participative	47
La Gestion des conflits	48
Formations délocalisées	49
LE RÉSEAU ACEPP	50
NOUS CONTACTER	

Qui sommes-nous ?

L'Acepp Sud-Ouest : une fédération

L'ACEPP Sud-ouest est une fédération territoriale du réseau ACEPP. Nous couvrons les départements de la Gironde, de la Dordogne, des Landes et du Lot-et-Garonne.

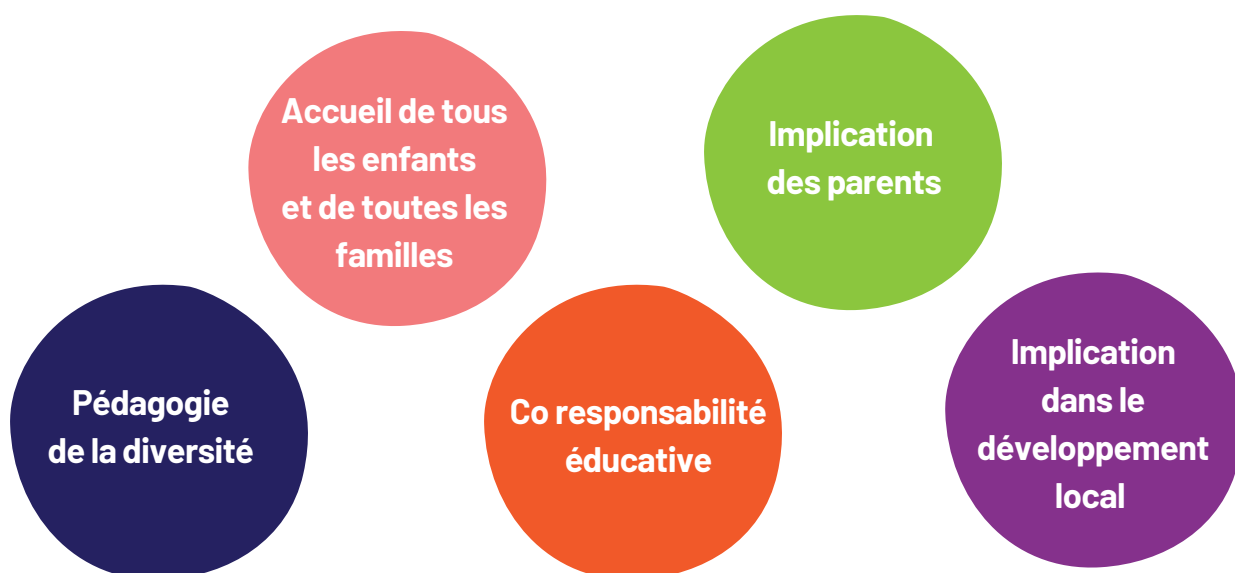
Créée en 1986, l'Acepp Sud-Ouest fédère aujourd'hui 48 associations en Gironde, 2 associations en Lot-et-Garonne, 3 en Dordogne, 1 association dans Les Landes et 3 adhérents individuels.

L'Acepp Sud-Ouest c'est plus de 2600 places d'accueil et plus de 900 emplois.

Pour en savoir plus sur la fédération :

<https://acepp-so.fr/>

Nos valeurs



Nos champs d'actions

- **Animation** du réseau des établissements d'accueil et des associations gestionnaires
- **Soutien** à la collaboration active entre parents et professionnel.le.s au sein des lieux d'accueil
- **Conseil et accompagnement** des établissements, associations, porteurs de projets et collectivités territoriales
- **Accompagnement des parents élus** à la gestion d'un lieu d'accueil et à la vie associative
- **Formation continue** des professionnel.le.s de la petite enfance et des bénévoles associatifs
- **Service d'Appui à la Gestion Associative (SAGA)**
- **Centre de ressources et d'informations**

Le pôle formation

L'Acepp Sud-Ouest est un organisme de formation enregistré sous le n° 72 33 04 798 33 auprès de la préfecture de la Région Nouvelle Aquitaine. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).

Dans le cadre du décret qualité pour la formation, l'Acepp Sud-Ouest est certifiée QUALIOPi pour ses actions de formation.

Nous sommes labellisés par IPERIA l'Institut pour les formations des salariés et assistants maternels du particulier employeur.



Les champs d'actions

Les formations s'adressent :

- Aux professionnel.le.s de la petite enfance : accueil collectif, individuel, micro-crèche, Relais Assistantes Maternelles, Maison d'Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfants Parents, ...
- Aux salariés des établissements d'accueil de jeunes enfants à gestion associative
- Aux salariés des collectivités territoriales, des organismes publics
- Aux parents bénévoles des établissements
- Toutes personnes souhaitant se former dans le secteur de la petite enfance.

Les objectifs

- Concevoir des dispositifs de formation adaptés aux besoins des professionnel.le.s et des bénévoles
- Transmettre savoirs, méthodes et outils en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- Permettre l'ouverture, la recherche personnelle et professionnelle
- Créer des liens entre structures et entre individus d'une même structure
- Échanger des pratiques et des réflexions entre professionnel.le.s et entre parents
- Favoriser une démarche individuelle en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- Construire une pensée collectivement et amorcer un changement de regard
- Prendre du recul sur ses pratiques quotidiennes et son contexte.

La charte déontologique

Nous nous engageons à :

- Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques
- Défendre une approche plurielle de la formation, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous
- Favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents dans nos formations
- Respecter les stagiaires dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique
- Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants
- Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant le temps de formation
- Mettre à votre disposition un référent pouvant construire un programme adapté à vos attentes et pour le suivi de votre dossier de prise en charge
- Mettre en place des groupes adaptés (12 à 14 stagiaires)
- Prendre en compte les appréciations rendues par les stagiaires lors des évaluations.

Les types d'actions

Les formations catalogue – Sessions en INTER

Les formations se déroulent dans notre salle de formation dédiée qui est située à Bègles. Les sessions de formation en INTER se déroulent entre professionnel.le.s et/ou parents bénévoles du secteur de la petite enfance qui sont issus de différentes structures à l'échelle régionale.

Les formations sur site – Sessions en INTRA

Organisées dans votre structure ou dans une salle mise à disposition pour l'occasion, les formations en INTRA sont destinées à une équipe ou à un groupe de professionnel.le.s.

Si vous gérez plusieurs établissements, nous pouvons vous proposer des formations inter-établissements, dans votre association ou les organiser dans notre salle de formation à Bègles.

Les sessions de formation en INTRA sont conçues sur mesure, à partir des demandes et des projets d'un établissement, d'une équipe.

Elles sont réalisées avec l'appui théorique de formateurs experts. Nous co-construisons un programme qui répond à vos besoins.

Les formations peuvent se dérouler en journée, en demi-journée ou en soirée.

Les analyses des pratiques – Les régulations d'équipe

Organisées dans votre établissement, les analyses de la pratique et les régulations d'équipe sont proposées à l'ensemble de votre équipe.

Elles sont réalisées avec l'appui théorique d'intervenants qualifiés. Nous construisons un programme sur mesure en fonction de vos besoins.

Les sessions de formation sont proposées en dehors de la présence des enfants.

En complément de notre offre de formation

Nous pouvons vous proposer :

- Des interventions sur des thématiques lors de soirées débats ou de conférences
- L'animation de café de parents
- L'escale des pros pour les directions
- L'animation de journées pédagogiques
- Un accompagnement individualisé sur des besoins spécifiques
- ...

Les formatrices et les formateurs 2024

- Lucie BREIL, Orthophoniste
- Karine CIFUENTES, Psychologue
- Patrice COURIC, Psychosociologue
- Lolita CZESKI, Psychologue, danseuse chorégraphe
- Bénédicte DANZON, Formatrice
- Jérémie DARRACQ, animateur et formateur en éducation à l'environnement
- Virginie GOMEZ, Diététicienne-nutritionniste
- Ingrid LACAZE, Psychologue
- Ingrid MONTALANT, Formatrice sauveteur secouriste du travail (SST)
- Sylvie MONTIXI, Psychosociologue, Facilitatrice en Intelligence Collective et Art thérapeute
- Tanguy NIVET, formateur Acepp Nationale
- Pascale PAVY, Psychomotricienne
- Émilie PERIÉ, Orthophoniste
- François PERONNET, Psychologue
- Olivier RASAL ALLUÉ, Psychomotricien, danseur chorégraphe
- Céline ROBERT, Formatrice ACEPP Nationale
- Coop'Alpha composé de :
 - Aline ALMANSA - Eco-infirmière et formatrice;
 - Maxime BONAMIE - Consultant en Santé Environnementale et formateur;
 - Elodie BOULANGER - Eco-infirmière et formatrice;
 - Lisa RETAILLEAU - Eco-infirmière et formatrice

Les méthodes pédagogiques

Nos formations sont adaptées à vos besoins, au contexte et à vos réalités de terrain. Nos méthodes pédagogiques alternent apports théoriques et pratiques, des échanges d'expériences et de pratiques.

Les profils des formateurs et formatrices

Les formateurs sont experts dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance, de la parentalité et des thématiques proposées au catalogue.

Leurs démarches s'appuient sur une expérience professionnelle avérée.

Ils sont signataires d'une charte qui nous permet d'avoir une base de travail et une éthique commune.

Pour les formations sur site en INTRA ou les analyses de la pratique,
d'autres formateurs et formatrices peuvent intervenir.

Les conditions générales de vente

Public

Nos formations s'adressent :

- Aux professionnel.les de la petite enfance : accueil collectif, individuel, micro-crèche, Relais Petite Enfance, Maison d'Assistants Maternels, Lieu d'Accueil Enfants Parents, ...
- Aux salariés des établissements d'accueil de jeunes enfants à gestion associative
- Aux salariés des collectivités territoriales, des organismes publics
- Aux parents bénévoles des établissements
- Toutes personnes souhaitant se former dans le secteur de la petite enfance.



Si vous êtes en situation de handicap, une référente est à votre écoute pour vous accompagner et faciliter votre parcours.

Pour mettre en œuvre un accompagnement et des modalités d'adaptation de la formation, n'hésitez pas à contacter la référente handicap :

Sylvie PERETTI

Mail : formation@acepp-so.fr

Tel : 06 80 00 01 46

Conditions d'organisation

INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une session de formation Catalogue en INTER, vous avez 3 possibilités :

- Retourner le bulletin d'inscription joint à ce catalogue ou téléchargé via notre site internet (<https://acepp-so.fr/sinscrire-a-une-formation/>) complété et envoyé par mail à contact@acepp-so.fr
- Remplir en ligne le bulletin d'inscription directement sur notre site internet

Ce bulletin vaut pour inscription et engagement à l'action de formation.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'employeur reçoit un mail de confirmation de votre inscription à l'adresse mail communiquée, accompagné d'un devis et d'un programme pour transmission à votre OPCO pour une demande de financement ainsi qu'un questionnaire de recueil des attentes et des besoins à transmettre au participant.

CONVENTION DE FORMATION

Dans les mois précédant la formation, l'employeur reçoit par mail une convention de formation, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé à l'Acepp Sud-Ouest (via la signature en ligne ou par retour de mail ou de courrier).

CONVOCATION

En amont de la formation, l'employeur reçoit une convocation, à transmettre au participant. Elle indique le lieu, les horaires et le plan d'accès à la formation. Elle est accompagnée du programme de la formation, du livret du stagiaire et du règlement intérieur.

Les conditions générales de vente

SUIVI & MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis :

- Questionnaire de préformation
- Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid à 3 mois
- Questionnaire individuel complété par chaque stagiaire
- Bilan oral avec le formateur et la responsable du pôle formation

ATTESTATION & FACTURATION

A l'issue de toute action de formation :

- Une facture et un certificat de réalisation par stagiaire sont adressés à l'employeur,
- Une attestation de formation est envoyée au stagiaire, mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation,
- Les supports pédagogiques de la formation.

INFORMATIQUE & LIBERTÉ

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le commanditaire ou les stagiaires à l'Acepp Sud-Ouest font l'objet d'un traitement informatique et ne pourront être communiquées à des tiers. L'Acepp Sud-Ouest en assure la totale confidentialité.

Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces données, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant. Il peut, à tout moment, exercer ce droit en contactant l'Acepp Sud-Ouest.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation par le bénéficiaire, des frais d'annulation pourront être demandés selon les modalités ci-dessous (sauf cas de force majeure : arrêt de travail, décès d'un proche sur justificatif d'absence. Dans ce cas, aucune somme ne sera retenue par l'Acepp Sud-Ouest):

- Jusqu'à 15 jours calendaires avant le début de la formation : pas de frais d'annulation
- De 14 à 7 jours calendaires avant le début de la formation : 30% des frais de formation seront facturés
- De 6 à 3 jours calendaires avant le début de la formation : 50% des frais de formation seront facturés
- Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation : la totalité des frais de formation sera facturée

Tout autre motif donnera lieu à une facturation complète.

L'Acepp Sud-Ouest se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de stagiaires, d'annuler l'action de formation jusqu'à 3 jours avant la date de démarrage. L'Acepp Sud-Ouest en informe la structure bénéficiaire. Aucune indemnité ne sera versée au bénéficiaire en raison de l'annulation du fait de l'Acepp Sud-Ouest.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Bordeaux sera seul compétent pour régler le litige.

TARIFS DES FORMATIONS INTRA

Chaque projet est étudié avec le commanditaire, lors d'un rendez-vous pédagogique avec le formateur pressenti, qui a lieu en visio afin de cerner les attentes et adapter au mieux le programme de l'action à chaque contexte.

Un devis et un programme sont ensuite proposés et le montant du coût pédagogique est établi en fonction :

- de la durée et du séquençage de l'action
- de l'intervenant choisi pour animer l'action
- du lieu de déroulement de l'action.

Les conditions générales de vente

TARIFS DES FORMATIONS CATALOGUE

Formations en INTER dans nos locaux à Bègles :

- Tarif salarié pour une journée de formation (= 7 heures)

Adhérent ACEPP : 230€*

Non adhérent : 290 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 85 €

Assistant maternel indépendant : prise en charge selon les modalités prévues par IPERIA L'INSTITUT

- Tarif bénévole pour une journée de formation (= 7 heures)

Adhérent ACEPP : 75 € *

Non adhérent : 100 €

Formations délocalisées :

Des formations catalogue peuvent être délocalisées dans les départements du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques (si le nombre de stagiaires le permet).

- Tarif salarié pour une journée de formation (= 7 heures)

Adhérent ACEPP : 250 €*

Non adhérent : 310 €

Individuel (sans prise en charge OPCO) : 115 €

- Tarif bénévole pour une journée de formation (= 7 heures)

Adhérent ACEPP : 105 €*

Non adhérent : 130 €

L'ACEPP n'étant pas assujettie à la TVA, les tarifs sont indiqués TTC.

PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

L'Acepp Sud-Ouest est certifiée Qualiopi pour ses actions de formations, ce qui signifie que les coûts pédagogiques et les frais engagés pour les départs en formation des salariés peuvent être pris en charge par votre Opérateur de Compétences (OPCO).

Les coûts pédagogiques et les frais engagés pour les départs en formation des bénévoles élus peuvent être pris en charge, selon votre Opérateur de Compétences.

- Pour connaître les règles et les procédures de prise en charge des formations par votre OPCO, contactez-le au préalable.
- Vous pouvez également nous contacter pour toute information liée à la prise en charge des formations.

* Ces tarifs ont été calculés par rapport à la moyenne nationale des tarifs pratiqués par les autres fédérations ACEPP. Des tarifs préférentiels sont appliqués aux adhérents de l'ACEPP. A la fin du 1er semestre 2024, une refacturation sera adressée aux associations n'ayant pas adhéré en 2024 et qui auraient cependant bénéficié des tarifs adhérents.

N'hésitez pas à contacter notre équipe du pôle formation :

Sylvie PERETTI, responsable : formation@acepp-so.fr / 06 80 00 01 46

Jihène DEROUICHE, assistante administrative: contact@acepp-so.fr / 05 56 49 16 42

Accueil collectif

- 14 Modalités d'organisation des formations sur site en INTRA
- 16 Les thématiques des offres de formation

Modalités d'organisation

Les thématiques

Toutes les formations organisées dans les locaux de l'Acepp Sud-Ouest sont déclinables dans vos établissements en INTRA. Vous trouverez dans les pages suivantes, des thématiques des offres de formation.

Les étapes de construction du projet

ETUDE DES BESOINS

Un rendez-vous pédagogique est organisé en présence de la direction de l'établissement, de la responsable du pôle formation de l'Acepp Sud-Ouest et du formateur pressenti pour animer l'action de formation.

L'objectif du rendez-vous est de cerner vos besoins et vos attentes, d'affiner le contenu de la formation, d'organiser et de planifier l'action : dates, nombre de séquences, ...

PROGRAMME & DEVIS

A la suite de ce rendez-vous, l'Acepp Sud-Ouest adresse à l'employeur un programme accompagné d'un devis. Le coût pédagogique de l'action est fixé en fonction de la durée de la formation, de son séquençage, de l'intervenant retenu, du lieu.

CONVENTION DE FORMATION

Dès accord et retour du devis et dans les mois précédant la formation, l'employeur reçoit par mail une convention de formation, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé à l'Acepp Sud-Ouest (via la signature en ligne ou par retour de mail ou courrier).

CONVOCATION

En amont de la formation, l'employeur reçoit par mail des documents à transmettre aux stagiaires :

- une convocation indiquant le lieu et les horaires,
- le programme de la formation,
- le livret du stagiaire et le règlement intérieur de l'organisme de formation
- le questionnaire des attentes et des besoins.

Modalités d'organisation

SUIVI & MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation formative en cours de formation (mises en situation, QCM, jeux, quizz, échanges, études des cas, ...)
- À l'issue de la formation par un questionnaire individuel complété par chaque stagiaire ainsi que par un bilan oral avec le formateur
- Dans un délai de 3 mois, un questionnaire en ligne est envoyé à chaque participant et à l'employeur pour nous permettre de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.

ATTESTATION & FACTURATION

A l'issue de l'action de formation :

- une facture et un certificat de réalisation par stagiaire sont adressés à l'employeur
- une attestation de formation est envoyée au stagiaire, mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation
- les supports pédagogiques de la formation.

MONTANTS DES COUTS PÉDAGOGIQUES - FORMATIONS en INTRA

Le montant du coût pédagogique d'une formation sur site est établi en fonction :

- de la durée et du séquençage de l'action
- de l'intervenant choisi pour animer l'action
- du lieu de déroulement de l'action.

PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

L'Acepp Sud-Ouest est certifiée Qualiopi pour ses actions de formations, ce qui signifie que les coûts pédagogiques et les frais engagés pour les départs en formation des salariés peuvent être pris en charge par votre Opérateur de Compétences (OPCO).

Les coûts pédagogiques et les frais engagés pour les départs en formation des bénévoles élus peuvent être pris en charge, selon votre Opérateur de Compétences.

- Pour connaître les règles et les procédures de prise en charge des formations par votre OPCO, contactez-le au préalable.
- Vous pouvez également nous contacter pour toute information liée à la prise en charge des formations.

N'hésitez pas à contacter notre équipe du pôle formation pour construire ensemble une proposition sur mesure :

Sylvie PERETTI, responsable : formation@acepp-so.fr

Jihène DEROUICHE, assistante administrative: contact@acepp-so.fr

05 56 49 16 42

Les thématiques des offres de formation

Psychologie, Pédagogie Développement, Eveil

- Rythmes et rituels de l'enfant
- Les enfants qui "débordent", dits "difficiles" : comment les accompagner
- Organiser l'accueil d'un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique
- Règles, limites, interdits
- Les émotions
- Le portage
- Le sommeil, l'endormissement
- L'accompagnement du développement psychomoteur de l'enfant
- Motricité
- Éveil musical et sonore
- Arts plastiques
- Aménager son extérieur
- Le jeu et le jeune enfant
- La sensibilisation à la littérature Jeunesse : aborder des thématiques avec les jeunes enfants à travers le livre
- La marionnette dans le quotidien du jeune enfant
- ...

Equipe

- L'écoute active et la communication non violente
- L'impact de la communication et des postures dans l'accueil des enfants et des familles
- Contribuer en équipe à un climat de bien vivre au travail
- Cohésion d'équipe
- Travail d'équipe et communication
- Aménagement de l'espace et besoins des enfants
- L'observation
- Les temps de transition
- Répondre et s'ajuster aux besoins de l'enfant
- Penser le temps de familiarisation
- ...

Hygiène, Santé, Prévention, Qualité de Vie au Travail

- Maîtriser la méthode HACCP
- Actualiser, mettre à jour son Plan de Maîtrise Sanitaire
- Gestes et postures
- Les besoins nutritionnels du jeune enfant
- ...

Et bien d'autres formations sur mesure selon vos besoins !

Accueil individuel

18 Modalités d'organisations des formations



Modalités d'organisation

IPERIA l'Institut & nous

Notre organisme de formation fait partie du réseau des organismes de formation labellisés par IPERIA Institut et nous sommes donc habilités à mettre en place des formations continues pour les deux branches des salariés et assistants maternels du particulier employeur. Nous couvrons les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

Les conditions d'organisation

Les formations peuvent être organisées dans nos locaux à Bègles, dans un Relais Petite Enfance ou dans une salle sur votre territoire.

Elles peuvent se dérouler sur des jours en semaine ou le samedi selon les besoins et les contraintes des professionnel.le.s.

Les dates, horaires et lieux sont fixés en fonction des demandes.

Les groupes de formation sont constitués de 8 à 12 professionnel.le.s.

Nous nous adaptons à la demande des Relais Petite Enfance et des Assistants Maternels.

Nos thématiques de formation

Nous pouvons intervenir sur des modules de formations issus des thématiques du catalogue IPERIA L'INSTITUT.

Nous déployons une offre que vous pouvez retrouver dans notre catalogue spécial "Accueil Individuel". Il sera diffusé dans le courant du mois de janvier 2024.

Nos méthodes pédagogiques

Nos formations sont adaptées à vos attentes, vos besoins et vos réalités de terrain.

Nos méthodes pédagogiques alternent apports théoriques et pratiques, des échanges d'expériences et de pratiques.

Les profils de nos formateurs

Nos formateurs sont psychologues, psychomotriciens, éducateurs de jeunes enfants...

Ils sont experts dans le domaine de la petite enfance et des thématiques abordées.

Vos projets

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des projets spécifiques et nous construirons ensemble une proposition sur mesure.

Nous pouvons être également votre interlocuteur dans l'animation de conférences, de tables rondes, de soirées d'échanges pour des parents, des professionnel.le.s, ...

Nous avons un catalogue spécial pour les professionnel.le.s de l'accueil individuel et nous pouvons vous l'envoyer sur simple demande :
contact@acepp-so.fr ou formation@acepp-so.fr

Accueillante, accueillant en Lieu d'Accueil Enfants Parents

20 Les thématiques des offres de formation

Les thématiques des offres de formation

La posture d'accueil et d'écoute

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre singulier du Lieu d'Accueil Enfants Parents
- S'approprier les questions d'éthique et de philosophie des LAEP
- Identifier et clarifier les missions et le rôle des accueillants - Les conditions, les objectifs et les limites d'un LAEP - La place de chacun au sein de l'équipe
- Travailler sa posture d'accueillant

Réinterroger ses pratiques professionnelles

OBJECTIFS

- Questionner les situations professionnel.le.s dans la relation à l'enfant et dans la relation aux parents dans les lieux d'accueil parents enfants
- Approfondir les questionnements pédagogiques afin de mieux travailler en équipe

L'aménagement des espaces

OBJECTIFS

- Organiser et aménager les espaces d'accueil
- Adapter les espaces, les jouets, les jeux, les matériels aux besoins individuels et collectifs
- Acquérir des connaissances et des outils pratiques au service de l'aménagement des espaces
- Ajuster les postures des professionnel.le.s et des adultes dans cet espace

L'écoute active et la communication non violente

OBJECTIFS

- Identifier le sens et les enjeux de la communication dans les relations enfants - parents - professionnel.le.s
- S'approprier des outils dans les techniques d'observation et de communication
- Adapter ses postures professionnelles, sa communication et ses mots
- Mettre en place des modes d'écoute et de communication favorisant l'accueil de l'enfant et de sa famille

L'accueil à la diversité - Accueillir chaque enfant et sa famille

OBJECTIFS

- Appréhender les concepts de culture, identité, cadre de référence, « choc culturel », ...
- Prendre en compte les diversités culturelles, éducatives, sociales, ...
- Savoir définir les éléments facilitateurs, les enjeux et les empêchements à l'accueil
- Créer les conditions pour accompagner et favoriser la relation et la communication avec les familles et entre les familles

Nos domaines d'expertise

- 22 Conseil et accompagnement
- 22 Interventions thématiques
- 22 Prestations auprès des collectivités locales

Nos domaines d'expertise

L'Acepp Sud-Ouest, reconnue comme expert par ses partenaires dans les domaines de la politique et de l'accueil de la petite enfance, de la parentalité, de la coéducation, peut être votre interlocuteur dans la conception et l'animation de conférences débats, rencontres thématiques, journées d'études, animation d'ateliers.

L'Acepp Sud-Ouest a également une activité de conseil et d'accompagnement.

Conseil et accompagnement individuel ou collectif

- Accompagnement et soutien : gestion d'un établissement d'accueil, vie et gestion associative, gestion des ressources humaines, Convention Collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familial
- Analyse de fonctionnement
- Plan de consolidation et accompagnement au partenariat local et institutionnel
- Élaboration de budgets
- Formation pour les bénévoles associatifs
- Information, conseil, soutien technique, administratif
- Évaluation de projets

Conseil et accompagnement porteur de projets

- Conseil et accompagnement à la création, à l'extension de structures
- Évaluation de projets : projet associatif, projet social, projet éducatif, projet d'établissement
- Élaboration de budgets

Interventions thématiques

- Rencontres thématiques
- Animation de journées pédagogiques
- Animation d'ateliers, de rencontres, de journées d'études
- Conférences, débats, tables rondes

Prestations auprès des collectivités territoriales

- Participation aux partenariats territoriaux pour la structuration de la politique petite enfance et la participation des habitants
- Accompagnement à la réflexion collective sur l'accueil du jeune enfant
- Analyse de fonctionnement
- Évaluation de projets

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter l'Acepp Sud-Ouest :
contact@acepp-so.fr

Informations pratiques

Notre salle de formation

Les formations se déroulent dans les locaux de l'Acepp Sud-Ouest, au 48 rue Ferdinand Buisson à Bègles (33130).

Selon les thématiques, les formations peuvent avoir lieu dans d'autres salles de la Métropole Bordelaise.



DÉLOCALISATION POSSIBLE :

Des formations peuvent être programmées sur d'autres dates dans les départements du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques (si le nombre de stagiaires le permet).

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez organiser une formation délocalisée :

Sylvie PERETTI, responsable : formation@acepp-so.fr

Jihène DEROUCHE, assistante administrative: contact@acepp-so.fr

Accès au centre de formation



En voiture :

- Sortie 17, Talence-Thouars | Gradignan-Malartic | ZA Chanteloiseau
- Sortie 20, Cadaujac | Bègles



En bus :

Liane 15, arrêt Thorez Goélands (3 min à pied)



En tramway :

- Ligne C, arrêt Gare de Bègles (10 min à pied)
- Ligne C, Stade Musard (15 min à pied)
- Ligne C, Calais Centujean (15 min à pied)



En train :

- Arrêt Gare de Bègles (10 mn à pied)

Notre bâtiment se situe à côté de l'AFPA. Des places de parking gratuites sont disponibles autour du bâtiment. Le stationnement dans les rues adjacentes est gratuit. Un interphone se trouve à l'entrée.



Horaires et déjeuners

Les formations dans nos locaux se déroulent de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Les repas du midi sont pris librement par les stagiaires.

Restaurant, boulangerie, supermarché et food truck se trouvent à proximité de nos locaux. Les repas ne peuvent être pris dans la salle de formation.



Le coût du repas est à ajouter au coût pédagogique de la formation, il peut être pris en charge par votre OPCO (Opérateur de Compétences).

Formations catalogue



Psychologie, Pédagogie, Développement, Éveil

- 24 La posture professionnelle en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- 25 L'éveil à la nature et au vivant
- 26 Les fondamentaux de l'accueil en crèche
- 27 La communication chez le jeune enfant
- 28 Les spécificités de l'accueil du nourrisson
- 29 La coéducation parents-enfants-professionnel.le.s
- 30 Le portage en crèche

La posture professionnelle en établissement d'accueil du jeune enfant

Être professionnel.le dans un EAJE, c'est faire partie d'une équipe pluridisciplinaire mais aussi s'inscrire au cœur d'une relation tripartite Parents-Enfants-Professionnel.le.s. Il n'est pas toujours évident de poser son rôle et un cadre pour fluidifier les relations au sein de son équipe mais aussi vis-à-vis des familles et des enfants. Cette formation vise à bien identifier les différentes postures professionnelles des acteurs de la Petite Enfance, se situer et travailler sur les valeurs et les attitudes nécessaires dans l'exercice de ses missions.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates : Les 14 et 15 novembre 2024



OBJECTIFS

- Identifier les différentes postures professionnelles des acteurs de la Petite Enfance (dans la relation à l'enfant, dans sa relation aux familles, dans sa vie d'équipe)
- Situer sa posture professionnelle
- Identifier les évolutions éventuelles de sa posture
- Intégrer le « non-jugement », l'empathie et la bienveillance dans sa pratique au quotidien.



CONTENUS

Jour 1 : Comprendre le travail d'une équipe pluridisciplinaire autour de l'enfant : les identités professionnelles complémentaires au service d'un seul bénéficiaire : l'enfant

- Identifier les apports de la théorie de l'attachement
- Identifier et connaître les étapes du développement du jeune enfant
- Mettre en lumière l'importance du non verbal et des expériences émotionnelles reçues dans la prime enfance
- Identifier l'impact sur la sécurité affective et l'adaptation psychosociale selon la posture professionnelle engagée

Savoir se situer dans une relation tripartite Parents/Enfants/Professionnel.le.s

- Prendre conscience de l'importance de la communication et des postures professionnelles dans les relations
- S'approprier des outils dans les techniques d'observation pour aménager des espaces contenant.
- Travailler sur sa posture professionnelle dans l'accueil de l'enfant et de sa famille.
- Avoir des outils pour anticiper et gérer les moments difficiles

Jour 2 : Identifier son rôle au sein de l'équipe et ses limites et savoir se positionner dans l'espace et adapter son accompagnement aux besoins collectifs et individuels

- Identifier l'espace comme support de relation préservant la sécurité affective du jeune enfant
- Préserver la sécurité affective du jeune enfant grâce aux médiations éducatives et à l'aménagement des espaces

Travailler sur les valeurs et les attitudes nécessaires dans l'exercice de ses missions

- Le rôle, le positionnement et la place du professionnel
- La communication au sein de l'équipe : une dimension essentielle
- Les valeurs partagées au sein du projet d'établissement et du projet pédagogique



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Mises en situation. Échanges entre pairs et valorisation des expériences de chacun.e . Support vidéo. Travail en sous-groupes



INTERVENANT

Lolita CZESKI, Psychologue et formatrice

L'éveil à la nature et au vivant

Être au contact de la nature stimule la créativité, libère les tensions et développe la motricité fine. Il est donc essentiel de promouvoir cette « culture de la nature et du vivant » auprès des jeunes enfants. Cette formation permet à la fois d'identifier les bienfaits et les impacts du dehors et de la nature dans le développement et l'éveil de l'enfant. Elle va permettre également aux professionnel.le.s de la Petite enfance de mettre en place des expériences ludiques, émotionnelles et sensorielles, propices aux interactions de l'enfant avec la nature.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates : Les 12 et 13 mars 2024



OBJECTIFS

- Identifier les bienfaits et les impacts du dehors et de la nature dans le développement et l'éveil de l'enfant
- Identifier les freins, les leviers et les enjeux à l'utilisation du dehors
- Définir son rôle, sa place, son positionnement dans la découverte, l'exploration de la nature et du vivant
- Mettre en place un environnement extérieur propice aux situations d'interactions ludiques, aux découvertes des éléments de la nature
- Définir son rôle, sa place et son positionnement dans la découverte et l'exploration de la nature et du vivant



CONTENUS

Jour 1 :

- Repositionner la nature dans le quotidien de l'enfant et recréer une relation sensible
- Se créer un argumentaire sur les enjeux à utiliser le dehors : échanges sur les postulats, des constats, des souvenirs
- Identifier des freins et leviers à la mise en place d'animations en extérieur (sociétaux, structurels, individuels).
- Savoir expliquer nos différentes façons de voir et de vivre l'extérieur pour les accepter et les prendre en compte
- Savoir accompagner l'enfant dans l'observation du monde vivant qui l'entoure

Jour 2 :

- Repenser et aménager les espaces extérieurs du lieu d'accueil
- (Re)préciser les intérêts, les vocations d'un aménagement extérieur et les moyens pour y parvenir
- Savoir accompagner l'enfant dans l'observation du monde vivant qui l'entoure
- Rendre les activités dehors simple, accessible via le jeu libre, la diversité des approches pédagogiques et sans freins liés au matériel
- Démystifier le faire soi-même, donner envie de faire / se créer un kit de jouets pour aller dehors



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Études de cas. Mises en situation d'animation. Échanges d'expériences et de pratiques. Visionnage d'une vidéo sur un exemple d'accueil en forêt pour un jardin d'enfant en Angleterre. Un livret de formation sera remis aux participantes afin d'y noter les informations principales, des réflexions personnelles en corrélations avec les différentes étapes / thématiques abordées.



INTERVENANT

Jérémy DARRACQ, animateur et formateur en éducation à l'environnement

Les fondamentaux de l'accueil en crèche

Offrir une qualité de l'accueil des enfants et des familles, garantir le bon développement de l'enfant, assurer un lien étroit avec les parents et l'équipe sont autant de missions incontournables des professionnel.le.s de la Petite Enfance. Cette formation propose d'actualiser vos connaissances et de reposer les bases essentielles de votre métier.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates : Les 25 et 26 novembre 2024



OBJECTIFS

- Connaître son rôle et la responsabilité engagée en tant que professionnel.le de crèche
- Savoir répondre aux besoins de sécurité du jeune enfant
- Savoir prendre soin de l'enfant, de son hygiène et de sa santé
- Connaître la place et le rôle des temps de jeux libres et dirigés dans le développement global de l'enfant
- Savoir rendre compte de sa pratique aux parents
- Connaître les principes essentiels du travail d'équipe



CONTENUS

Jour 1 : Retour sur l'attachement et le développement du jeune enfant

- Connaître les bases théoriques : contexte d'émergence, études éthologiques, approche systémique
- Les besoins psycho-affectifs du jeune enfant
- L'éveil et le développement psychomoteur du jeune enfant

Jour 2 : La posture professionnelle lors de l'accueil de la famille

- L'accueil du parent et de son enfant : comment ? Quelle place ? Dans quel cadre ?
- La période de familiarisation : quels procédés ? Quels enjeux ?
- L'importance du travail d'équipe : la question du relais, de la référence...



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, partage des expériences, jeux de rôles et scénettes, questionnaires.



INTERVENANT

Karine CIFUENTES – Psychologue et formatrice

La communication chez le jeune enfant

Communiquer avec l'enfant, c'est l'accompagner dans la découverte et la compréhension du monde et des autres, c'est accueillir ses émotions et l'aider à les exprimer d'une façon adaptée, c'est lui permettre de se constituer une personnalité solide, une sécurité intérieure stable et de développer de la confiance en lui.

Cette formation propose d'appréhender les différentes étapes du développement du jeune enfant et l'acquisition du langage de façon à pouvoir, en tant que professionnel de la Petite Enfance, adapter sa posture aux différents modes de communication de l'enfant et stimuler le développement de sa communication.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance

Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h

Nombre de jours : 2 jours

Dates : Les 15 et 16 février 2024



OBJECTIFS

- Repérer et définir les différentes étapes du développement du jeune enfant et l'acquisition du langage
- Prévenir les troubles du langage
- Adapter sa posture aux différents modes de communication de l'enfant (communication par le regard, les émotions, communication gestuelle, communication langagière)
- Favoriser la collaboration Parents-Professionnel.le.s : avoir des pistes pour aider le parent dans l'établissement d'une communication adaptée avec son enfant



CONTENUS

Jour 1 :

- Le développement du langage chez le 0-3 ans (vidéo + analyses en groupe)
- Qu'est ce que la communication chez l'enfant ? : Du non verbal au verbal
- Évoquer les troubles du langage/de la communication et reconnaître les signes d'alerte à chaque âge
- Travail autour de cas clinique : enfant présentant des signes de retard du langage et de la communication

Jour 2 :

- Repérer les outils et activités au quotidien qui stimulent le langage chez le jeune enfant
- Focus sur l'impact des écrans sur la communication du bébé
- Conseiller l'entourage et prévenir les facteurs de risques : savoir orienter vers les médecins/paramédicaux adaptés



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, partage des expériences, méthodes expositives, supports projetés & vidéo, études de cas cliniques, atelier en sous-groupe, présentation de matériel.



INTERVENANT

Emilie PERIÉ – Orthophoniste et Formatrice

Les spécificités de l'accueil du nourrisson

L'accueil du nourrisson en milieu collectif est une phase « clé » que ce soit pour l'équipe de professionnel.le.s de la crèche que pour les parents et le bébé lui-même. Garantir à l'enfant une continuité et une cohérence entre sa vie auprès de ses parents et l'accueil proposé par la crèche, constitue le socle de sa sécurité affective. C'est pourquoi, il est nécessaire que les professionnel.le.s intègrent l'ensemble des spécificités liées à l'accueil du nourrisson.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates : Les 25 et 26 mars 2024



OBJECTIFS

- Apprendre à mieux repérer les besoins de chaque bébé
- Comprendre les spécificités liées à l'accueil d'un bébé en milieu collectif
- Observer l'enfant au quotidien pour élaborer des réponses relationnelles adaptées
- Savoir proposer des situations de confort et d'éveil adaptées
- Savoir accompagner le bébé afin de favoriser son éveil et son épanouissement
- Savoir situer son rôle auprès de la famille au sein d'un collectif



CONTENUS

Jour 1 :

- Identifier les grandes étapes du développement de l'enfant de 0 à 1 an
- Mettre en lien les besoins individuels affectifs, physiologiques, sensori-moteurs du bébé avec l'accueil spécifique en milieu collectif
- A partir de l'observation de l'enfant, ajuster son attitude corporelle et relationnelle pour répondre au mieux aux besoins du jeune enfant

Jour 2 :

- Proposer un aménagement de l'espace et du matériel adapté au niveau de l'enfant et propice au respect de ses besoins primaires et au développement de son bien-être
- Accompagner chacun des bébés tout en garantissant ses besoins spécifiques, sa sécurité physique et affective
- Communiquer aux parents les éléments d'observation du quotidien de leur enfant ainsi que de son développement et échanger avec bienveillance



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, analyse de situations apportées par les participants, méthodes actives par le jeu, travaux en petits groupes sur des situations concrètes d'aménagement ou d'installation de lieux de vie.



INTERVENANT

Pascale PAVY – Psychomotricienne et formatrice

La coéducation parents-enfants-professionnel.le.s

Quel rôle, quelle place pour chacun dans cette relation parent-enfant-professionnel.le ?

Au-delà des principes forts érigés dans le cadre de la charte nationale du soutien à la parentalité et dans la démarche des 1000 premiers jours, comment la coéducation prend-t-elle forme dans les structures d'accueil ?

Lors de cette formation il s'agira d'acquérir les fondamentaux à l'origine des grandes politiques de soutien à la parentalité mais également de prendre conscience de ses propres représentations concernant le rôle et la place des familles dans les structures, avant d'envisager des actions d'implication des familles.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance

Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h

Nombre de jours : 2 jours

Dates : Les 7 et 8 novembre 2024



OBJECTIFS

- Se situer dans les grandes évolutions de la famille en France
- Comprendre les concepts au cœur de la démarche des 1000 premiers jour
- Identifier ses propres freins à la coéducation
- Déconstruire les représentations de chacun sur les relations parents-professionnel.le.s
- Identifier les actions favorisant la coéducation enfants-parents-professionnel.le.s



CONTENUS

Jour 1 :

- Aborder les évolutions des structures familiales et échanger sur les impacts que cela peut avoir dans les EAJE : les grandes évolutions dans le temps, les demandes et attentes des parents dans ce contexte
- Aborder les notions autour du lien d'attachement et les compétences parentales : partage des représentations et échanges autour des postures professionnel.le.s

Jour 2 :

- Expérimenter au-delà des discours les zones de tension vis-à-vis de sa propre posture éducative : vis-à-vis des enfants, et vis-à-vis des parents
- Les places et rôles de chacun dans la coéducation
- La posture d'écoute et d'empathie
- L'accueil de toutes les familles : la communication, l'adaptation, la place du parent dans la crèche
- Le partage de temps d'échanges parents-professionnel.le.s
- Le projet éducatif et le projet pédagogique



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Quizz, tests ludiques, QCM, jeux de rôles, mise en situation, expression créative.



INTERVENANT

Sylvie MONTIXI, Psychosociologue, Facilitatrice en Intelligence Collective et Art thérapeute

Le portage en crèche

Cette formation a pour but de proposer aux professionnel.le.s de la petite enfance des outils et d'apporter du sens afin de permettre un bon usage du portage dans leur travail.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 21 h
Nombre de jours : 3 jours
Dates : Les 10 et 11 octobre
et le 4 novembre 2024



OBJECTIFS

- Comprendre les différents types de portage dans l'histoire et dans le contexte socioculturel actuel
- Savoir porter, manipuler et déplacer l'enfant au quotidien, en le positionnant comme acteur
- Mieux accompagner l'enfant dans son développement, tout en respectant les attentes des familles et en prenant soin de soi et de son confort physique
- Travailler sur les postures et attitudes professionnelles



CONTENUS

Jour 1 :

- L'histoire du portage et son contexte socio-culturel
- Les bienfaits du portage
- Se familiariser avec les notions de base du portage (tablier, corde, voltes, serrage pli par pli...) et les différents nœuds
- Comment intégrer le portage dans le projet pédagogique de la crèche

Jour 2 :

- Qu'est-ce qu'un portage physiologique ?
- Quels sont les différents moyens d'un portage physiologique ?
- Connaître les notions de portage psychique, affectif et physique
- Approfondissement des méthodes de portage

Jour 3 :

- Prendre conscience de l'importance et du rôle de la fonction tonico-émotionnelle et de l'empathie dans le développement, l'écoute et l'observation de l'enfant.
- Éveiller à la prise de conscience de sa posture professionnelle
- Avoir une vision d'ensemble des moyens sensoriels qui soutiennent l'empathie et la relation nécessaire à un portage de qualité.
- Approfondir la notion de physiologie du portage
- Maîtriser le portage dos (ateliers pratique autour du portage dans le dos : en mei-taï et en sling)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences et de pratiques. Support vidéo et photo. Pratique corporelle. Mises en situation.



INTERVENANT

Olivier RASAL-ALLUÉ, Psychomotricien et formateur



Hygiène, Santé, Prévention, Qualité de Vie au Travail

- 32 Maîtriser la méthode HACCP
- 33 Réagir face à une situation de maltraitance ou de danger de l'enfant accueilli en crèche
- 34 Élaborer et savoir actualiser le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- 35 Inclure la Santé Environnementale (SE) dans les pratiques professionnelles en crèche
- 36 Mettre en place et actualiser un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS)
- 37 Les gestes de 1ers secours pour la petite enfance : maîtriser les gestes d'urgences pour les enfants
- 38 Les troubles de l'oralité chez l'enfant

Maîtriser la méthode HACCP

Préparer des repas en crèche demande une grande rigueur aux professionnel.le.s pour assurer le suivi de la méthode HACCP et ainsi répondre aux exigences en matière d'hygiène. La gestion de la propreté passe par une connaissance de la réglementation. Cette formation sur la méthode HACCP s'adresse à l'ensemble des professionnel.le.s assurant la préparation des repas des enfants afin qu'ils puissent comprendre le fonctionnement de la méthode et appliquer les protocoles adaptés.

Cette formation étant très demandée, nous mettons en place 2 sessions de formation.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Occuper un poste en cuisine, en remplacement cuisine, en direction ou continuité de direction, infirmiers.
Cuisine sur place ou cuisine satellite.



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates :
Session 1 : Les 4 et 5 mars 2024
Session 2 : Les 30 septembre et 1er octobre 2024



OBJECTIFS

- Analyser les risques et maîtriser les points critiques à toutes les étapes de la fabrication d'un repas
- Identifier le rôle et la responsabilité de chacun dans la maîtrise des risques, de l'achat des matières premières au service des repas
- Respecter les protocoles d'hygiène dans l'établissement
- Assurer une traçabilité conforme à la réglementation



CONTENUS

Jour 1 :

- Connaître et appliquer les textes réglementaires
- Définir les principes et les étapes de la démarche HACCP
- Définir les zones à risques et connaître les dangers de contamination et de multiplication microbiologiques
- Présentation du Plan de Maitrise Sanitaire

Jour 2 :

- Maîtriser les plans de stockage, les techniques de nettoyage et de désinfection
- Répertoire les autocontrôles ainsi que la traçabilité à mettre en place
- Définir et maîtriser les cas particuliers : la gestion des plats témoins, ateliers cuisine, gestion des piqueniques, des paniers repas, des biberons



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Exercices pratiques individuels et en groupes, ateliers, tests. Échanges d'expériences et de pratiques. Références des principaux textes ou circulaires. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.



INTERVENANTE

Virginie GOMEZ, Diététicienne, Nutritionniste, formatrice

Réagir face à une situation de maltraitance ou de danger de l'enfant accueilli en crèche

Au sein des établissements, les professionnel.le.s de la petite enfance peuvent être amenés à rencontrer des situations d'enfants maltraités. Lorsque qu'il y a suspicion de maltraitance, les interrogations et les doutes traversent les équipes qui ont besoin de savoir identifier et nommer la situation selon les modes d'action de la protection de l'enfance et agir en fonction.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates : Les 11 et 12 avril 2024



OBJECTIFS

- Identifier les maltraitances et les conséquences sur le jeune enfant pour les prévenir
- Connaître le cadre juridique, législatif et les conduites à tenir : information préoccupante, signalement
- Savoir élaborer collectivement des réponses adaptées et rédiger le protocole d'action en cas de suspicion de maltraitance



CONTENUS

Jour 1 : Prendre connaissance de l'organisation de la protection de l'enfance et savoir se situer dans sa prévention.

- Connaître les différents types de maltraitances
- Connaître le cadre juridique, législatif
- Repérer et contextualiser les missions d'un EAJE dans le contexte juridique et les évolutions de la société

Identifier les signes de maltraitance et les implications sur le jeune enfant au sein d'un travail en équipe

- Identifier la dimension éthique de l'accompagnement des familles accueillies en crèche

Jour 2 :

- Savoir repérer les signes de souffrance chez l'enfant

Elaborer en équipe des réponses adaptées

- Savoir repérer les partenaires ajustés à chaque situation
- Définir un plan d'action pour élaborer en équipe des réponses adaptées en cas de suspicion de maltraitance



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Exercices pratiques individuels et en groupes, ateliers, tests. Échanges d'expériences et de pratiques. Références des principaux textes ou circulaires. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.



INTERVENANTE

Céline ROBERT – Coordinatrice pédagogique ACEPP Nationale, psychomotricienne & formatrice

Élaborer et savoir actualiser le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnel.le.s (DUERP)

Dans le document unique d'évaluation des risques professionnel.le.s (DUERP), l'employeur est tenu, en vertu de l'obligation générale de sécurité, d'évaluer les risques éventuels et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés de son établissement. A travers cette formation, vous apprendrez une méthodologie pour mettre en œuvre et actualiser votre DUERP afin d'éviter ou de limiter les risques professionnel.le.s, d'améliorer les situations existantes et de définir les actions de prévention à mener.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Occuper un poste en direction ou en continuité de direction



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates : Les 13 et 14 juin 2024



OBJECTIFS

- Clarifier les enjeux autour du DUERP
- Définir les notions de risque, danger et dommage
- Savoir lancer une démarche d'évaluation des risques professionnel.le.s
- Être capable d'identifier, mesurer et classer les risques
- Connaître les principes et niveau de la prévention
- Identifier des mesures de prévention
- Savoir formaliser le DUERP
- Être capable de suivre et évaluer le DUERP



CONTENUS

Jour 1 : Identifier les risques professionnel.le.s et les enjeux associés

- Les obligations de l'employeur en matière d'évaluation des risques professionnel.le.s
- La définition des risques professionnel.le.s
- Le lancement d'une démarche d'évaluation des risques professionnel.le.s (EvRP)
- La méthode d'identification et de classement des risques
- Exercice de positionnement grâce à l'outil Aquiprev

Jour 2 : Alimenter le plan d'actions, formaliser le DUERP et le mettre à jour

- Les différents niveaux et principes de prévention
- La définition de mesure de prévention
- Exercice d'identification de risques prioritaires associés à des mesures de prévention
- Le cadre du DUERP (sa formalisation, ses contenus, sa transmission, son accessibilité et ses délais de conservation)
- L'évaluation du DUERP (la fréquence de mise à jour, les bonnes pratiques, etc.)
- Les aides financières pour les TPE/PME & associations



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Exercices pratiques individuels et en groupes, ateliers, tests. Échanges d'expériences et de pratiques. Références des principaux textes ou circulaires. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.



INTERVENANT

Bénédicte DANZON – consultante & formatrice

Inclure la Santé Environnementale (SE) dans les pratiques professionnelles en crèche

Les professionnel.le.s de la petite enfance sont des relais entre les enfants et leurs familles. Il apparaît donc nécessaire de former les professionnel.le.s de crèche pour leur permettre d'avoir un socle commun de connaissances sur ces thématiques en SE ainsi qu'une cohérence sur les messages diffusés ; ceci afin d'appliquer et promouvoir des bonnes pratiques au quotidien, dans l'intérêt des tout petits.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates : Les 18 et 19 mars 2024



OBJECTIFS

- Connaître l'impact de l'environnement sur la santé du jeune enfant
- Connaître les recommandations de santé publique en santé environnementale
- Développer sa capacité à créer un environnement sans toxique et connaître les alternatives saines et écologiques



CONTENUS

Jour 1 :

- Les concepts de base de la santé environnementale (SE) : les déterminants de santé, le concept « one health » et salutogénèse, liens entre environnements et santé...
- Expliquer les mécanismes d'action des polluants sur la santé : l'exposome, les mécanismes d'action des polluants dans le corps humain (perturbateurs endocriniens & CMR, l'épigénétique...), l'effet cocktail, les 1000 premiers jours, les liens épidémiologiques entre expositions environnementales et maladies
- Identifier les polluants potentiellement présents dans l'environnement d'une crèche et les alternatives possibles en fonction de :
 - La qualité de l'air intérieur et les produits ménagers
 - Les cosmétiques et les produits d'hygiène

Jour 2 :

- Approfondissement des sources de polluants du quotidien en fonction par rapport à :
 - L'alimentation et les contenants alimentaires
 - La puériculture, les textiles, les ondes
- Intégrer les nouvelles notions au sein de leurs structures



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance entre méthodes expositives (support diaporama), interrogative (quizz divers / temps de questions - réponses) et participative (tri sur table de produits en lien avec thématiques).



INTERVENANT

Le collectif COOP'ALPHA composé de : Aline ALMANSA - Eco-infirmière et formatrice; Maxime BONAMIE - Consultant en Santé Environnementale et formateur; Elodie BOUANGER - Eco-infirmière et formatrice; Lisa RETAILLEAU - Eco-infirmière et formatrice.

Mettre en place et actualiser un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS)

Le jeune âge des enfants en fait des sujets particulièrement sensibles et à forts risque d'infections. Comment alors diminuer au maximum les risques physiques, chimiques ou bactériologiques en crèche ? Comment gérer au mieux le protocole de biberonnerie en crèche ou la préparation des repas dans le respect des règles sanitaires ? Comment garantir l'application des protocoles en crèche ? Quelles sont les normes d'hygiène à respecter ? Cette formation va vous permettre de formaliser ou actualiser votre Plan de Maîtrise Sanitaire de façon à maintenir une hygiène alimentaire de qualité au sein de votre structure.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Priorité aux membres de la direction ou en continuité de direction
et connaître la méthode HACCP



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates : Les 14 et 15 octobre 2024



OBJECTIFS

- Mettre en place un Plan de Maîtrise Sanitaire adapté à la réglementation
- Maîtriser les différentes étapes de la mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire (PMS)
- Intégrer la réglementation et garantir une hygiène irréprochable dans sa structure
- Construire un travail de collaboration avec le/la professionnel.le en charge de la confection des repas
- Vérifier en interne l'efficacité du Plan de Maîtrise Sanitaire



CONTENUS

Jour 1 :

- La notion d'hygiène : quelle définition ? Quel cadre réglementaire ?
- Quelles sont les méthodes reconnues en hygiène ?
 - La méthode HACCP
 - Les méthodes permettant d'assurer la traçabilité et l'étiquetage des produits
 - Focus sur les TIAC (Toxi-Infection Alimentaire Collective) et la gestion des produits non conformes

Jour 2 :

- Répertorier les autocontrôles à mettre en place
- (Re)voir la méthodologie et la mise en place du PMS
- Travail individuel sur l'actualisation de son PMS



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Exercices pratiques individuels et en groupes, ateliers, tests. Échanges d'expériences et de pratiques. Références des principaux textes ou circulaires. Un dossier pédagogique sera remis à chaque participant.



INTERVENANT

Virginie GOMEZ – Diététicienne, Nutritionniste, formatrice

Les gestes de 1ers secours pour la petite enfance : maîtriser les gestes d'urgences pour les enfants

Cette formation sensibilise les participant.e.s à la prévention des accidents de la vie courante et propose un apprentissage des gestes de premiers secours de l'enfant et du nourrisson.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 7 h
Nombre de jours : 1 jour
Date : Le 30 avril 2024



OBJECTIFS

- Agir efficacement en cas d'accident et donner les premiers secours à un enfant, y compris les bébés
- Être capable de maîtriser les risques liés à la profession, connaître les procédures et les protocoles internes
- Savoir comment réagir sur les pathologies liées à la petite enfance
- Appréhender la notion d'urgence ressentie et d'urgence absolue (Trépied Vital)



CONTENUS

Jour 1 :

- Proposer des mesures de prévention adaptées aux risques repérés dans le cadre de son activité
- Connaître les procédures et protocoles internes afin d'optimiser les mesures de prévention
- Évaluer le degré d'urgence d'une situation afin d'augmenter l'efficacité de son action
- Neutraliser tout danger éventuel avant d'intervenir dans le cadre d'un accident
- Porter les 1er secours à une victime (enfant ou nourrisson) en situation de danger
- Réagir efficacement devant certaines pathologies infantiles et pratiquer les bons gestes



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, exercices de mise en situation, quizz d'évaluation des compétences.



INTERVENANT

Ingrid MONTALANT – Formatrice Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Les troubles de l'oralité

De plus en plus d'enfants sont atteints de troubles de l'oralité. La vie au quotidien des enfants atteints de troubles de l'oralité peut être source de grandes difficultés, de stress et d'anxiété, pour eux, comme pour leurs parents. Cette formation permet aux professionnel.le.s de la petite enfance d'accompagner au mieux les enfants et d'adapter quotidiennement leurs réponses éducatives en fonction de leurs besoins.

Cette formation étant très demandée, nous mettons en place 2 sessions de formation.



PUBLIC

Professionnel.le.s des établissements d'accueil petite enfance
Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates :
Session 1 : Les 29 et 30 janvier 2024
Session 2 : Les 2 et 3 décembre 2024



OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances sur les phases du développement de l'oralité chez le jeune enfant
- Identifier les principaux troubles de l'oralité
- Adapter au quotidien son accompagnement et les réponses éducatives en fonction des besoins de l'enfant et ajuster son positionnement professionnel
- Connaître les partenaires dont peuvent bénéficier la structure, les professionnel.le.s et les parents



CONTENUS

Jour 1 :

- Présentation des différentes étapes de diversification alimentaire, évolution des textures
- Éveil sensoriel dans l'apprentissage des goûts
- Structures anatomiques et neurologiques impliquées en fonction de l'âge
- Fonctionnement de la succion, de la mastication et de la déglutition
- Définition de la néophobie alimentaire, étape normale de développement
- Définir les liens entre l'oralité alimentaire et la motricité fine
- Structures anatomiques et neurologiques impliquées en fonction de l'âge

Jour 2 :

- Définir les troubles selon les classifications actuelles
- Observer les signes d'alerte pour échanger avec les parents et d'autres professionnels
- Rôles de l'orthophoniste, du psychomotricien, de l'ergothérapeute, du psychologue et du diététicien
- Recueil des ateliers déjà existants dans les structures et réflexion autour de leurs adaptations



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences. Travail en sous-groupe à partir de situations professionnelles. Support vidéo. Etude de cas. Jeux de rôles.



INTERVENANTES

Virginie GOMEZ, Diététicienne Nutritionniste, formatrice
et Lucie BREIL, Orthophoniste, formatrice



Equipe

- 40 La gestion des émotions en contexte professionnel
- 41 Tutorer un stagiaire
- 42 Redynamiser l'équipe autour du projet associatif
- 43 Faire équipe : créer et renforcer la cohésion de son équipe

La gestion des émotions en contexte professionnel

Savoir bien gérer ses émotions est capital dans un contexte professionnel. Mais, cela implique de savoir reconnaître ses propres « signaux d'alerte ». Cette formation va permettre de découvrir l'origine d'une émotion et apprendre des techniques pour pouvoir apprivoiser ses propres émotions et mieux comprendre celles des autres. Le but étant d'éviter les conflits, garantir une communication efficace et contribuer à une meilleure harmonie dans son travail.



PUBLIC

Professionnel.le.s des établissements d'accueil petite enfance

Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h

Nombre de jours : 2 jours

Dates : Les 24 et 25 juin 2024



OBJECTIFS

- Comprendre l'origine de ses émotions pour mieux communiquer
- Maîtriser ses émotions et les utiliser comme ressources
- Développer sa capacité à échanger en surmontant ses émotions
- Intégrer le fonctionnement émotionnel de son interlocuteur.ice pour communiquer efficacement



CONTENUS

Jour 1 :

- Définir ce qu'est une émotion et son intérêt dans notre fonctionnement
- Développer une meilleure connaissance de soi pour identifier ses émotions et définir ses axes d'amélioration
- Reconnaître ses émotions pour mieux les apprivoiser
- Repérer l'utilité de l'émotion dans l'approfondissement de la connaissance de soi et dans la relation à l'autre

Jour 2 :

- Poser ses propres objectifs d'évolution et limites
- Développer sa capacité à se décentrer de son vécu émotionnel grâce à l'écoute active
- Pouvoir poser des hypothèses sur le vécu de l'autre
- Comment communiquer face à de la colère, de la tristesse, de l'anxiété



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences. Photolangage. Vidéo. Mise en situation. Jeux de rôle. Quizz & techniques de gestion des émotions.



INTERVENANT

Ingrid LACAZE, Psychologue et Formatrice

Tutorer un.e stagiaire ou un.e alternant.e

Le tuteur d'un.e stagiaire ou d'un.e alternant.e joue un rôle important au sein d'une structure. Il doit à la fois garantir la bonne intégration de la personne tutorée au sein de son environnement de travail mais aussi encadrer cette dernière en mettant en cohérence les savoirs théoriques acquis en cours et les pratiques du métier au quotidien.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates : Les 6 et 7 juin 2024



OBJECTIFS

- Accueillir les stagiaires et/ou alternant.e.s sans jugement, ni discrimination
- Adopter la bonne posture en tant que tuteur
- Transmettre ses connaissances et son savoir-faire
- Conduire des entretiens ou des points d'avancement dans le cadre de sa fonction tutorale
- Évaluer pour faciliter la progression



CONTENUS

Jour 1 :

- Contexte et enjeux des dispositifs expérientiels et d'alternance
- Dispositif mis en œuvre par l'EAJE pour accueillir, intégrer et former un apprenant
- Le tutorat, élément pivot de l'apprentissage expérientiel
- L'exercice du tutorat et son intégration au travail de l'équipe

Jour 2 :

- Proposer des situations de travail adaptées à l'apprenant
- Focus sur l'évaluation des compétences
- La gestion de la relation
- Mettre en place et réaliser une séquence d'apprentissage



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences. Travail en sous-groupe à partir de situations professionnelles. Études de cas. Jeux de rôles.



INTERVENANT

François PERONNET, Psychologue

Redynamiser l'équipe autour du projet associatif

Le manque de connaissance ou la perte de sens du projet associatif, peuvent parfois se traduire par une démotivation des équipes. Aussi, comment s'y prendre pour redonner ce sens ? Cette formation propose d'acquérir des bases, une méthode et des outils pour développer une stratégie de redynamisation de l'équipe autour du projet associatif.



PUBLIC

Professionnel.le.s des établissements d'accueil petite enfance

Prérequis : Une priorité est donnée aux responsables techniques, directions ou adjoint.e.s de direction



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 21 h

Nombre de jours : 3 jours

Dates : Les 25 et 26 septembre 2024 et le 5 décembre 2024



OBJECTIFS

Donner du sens à l'équipe en travaillant ensemble sur des pistes d'évolution :

- Réfléchir sur l'utilité d'un projet associatif (fédérer une équipe, identifier les partenaires, faire évoluer l'association...)
- (Re) Définir le contenu : valeurs, missions, orientations
- Connaître la méthodologie d'élaboration ou de réécriture du projet associatif



CONTENUS

Jour 1 :

- Définir le projet associatif : quels enjeux ? Quelle utilité ? quelles sont les parties prenantes ?
- Identifier l'identité de sa structure et ses valeurs
- Savoir mettre en lumière sa plus-value, son utilité sociale, ses impacts sur le territoire
- Relier le projet associatif au projet d'établissement.
- Appréhender les grandes étapes de la méthodologie de projet (diagnostic, enjeux, objectifs, mise en œuvre, évaluation)

Jour 2 :

- Faire émerger des pistes d'évolutions de développement social de son projet associatif
- Revisiter les notions d'équipe, de travail d'équipe, de dynamique d'équipe
- Identifier les leviers d'action pour accompagner une équipe dans son cheminement.
- Relier l'implication de l'équipe au projet associatif.
- Projection de mise au travail pendant l'intersession.

Jour 3 :

- Mettre en place un retour sur expérience des 2 premières journées et sur les aspects mis en œuvre.
- Analyse et partage d'expériences
- Apprendre à communiquer sur son projet associatif
- Faire vivre sur le long terme le projet de l'association
- Donner du sens à sa pratique professionnelle à travers la notion d'engagement.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences. Analyse de situations, travail en sous-groupes.



INTERVENANT

Tanguy NIVET, Chargé de mission formation à l'ACEPP Nationale

Faire équipe : créer et renforcer la cohésion de son équipe

La collaboration au sein d'une crèche permet à chaque membre de l'équipe d'unir ses compétences, atouts et idées pour atteindre un objectif commun. C'est pourquoi, bien connaître les besoins et envies de ses collaborateurs, stimuler la participation de chacun et soutenir la cohésion constituent des facteurs essentiels pour faire vivre et grandir le collectif.



PUBLIC

Professionnel.le.s des établissements d'accueil petite enfance. Une priorité est donnée aux membres de la direction et de l'encadrement d'une équipe en crèche.

Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h

Nombre de jours : 2 jours

Dates : Les 8 et 9 avril 2024



OBJECTIFS

- Identifier le fonctionnement d'une équipe et son rôle autour du projet associatif
- Renforcer l'implication des membres de son équipe, mettre en place des leviers de motivation
- Repérer et anticiper les besoins dans une équipe
- Utiliser des outils de cohésion



CONTENUS

Jour 1 : (Re)Souder son équipe autour du projet

- Connaître le fonctionnement d'équipe
 - Connaître les principes de fonctionnement et de dynamique d'un groupe
 - Repérer les facteurs de cohésion d'une équipe
 - Situer le projet au centre des échanges
- Repérer les conditions de la motivation
 - Définir la motivation et ses facteurs
 - Identifier les moteurs et/ou freins à la participation

Jour 2 : Agir pour renforcer la participation

- Définir le bien-être au travail, condition de l'engagement
 - Définir les risques psychosociaux – RPS – et la qualité de vie au travail (QVT)
 - Identifier les facteurs de QVT
- Soutenir la participation, le dynamisme au sein de l'équipe
 - Valoriser les pratiques, outils et fonctionnements existants
 - Identifier les actions ou postures à développer autour de l'engagement et du dynamisme dans chaque structure.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences. Vidéo. Mises en situation. Quizz & techniques de cohésion d'équipe.



INTERVENANT

Bénédicte DANZON, Consultante et formatrice

Formations catalogue



- 45 Assurer la fonction de direction en crèche
- 46 Animer une réunion dynamique et participative
- 47 La Gestion des conflits

Assurer la fonction de direction en crèche



PUBLIC

Professionnel.le.s des établissements d'accueil petite enfance

Prérequis : Une priorité est donnée aux membres de la direction et de l'encadrement d'une équipe en EAJE.



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 35 h

Nombre de jours : 5 jours

Dates : Les 14 et 15 mars 2024, 23 et 24 mai 2024 et le 21 juin 2024



OBJECTIFS

- Replacer les spécificités d'une crèche associative et identifier les missions d'une direction en EAJE
- Identifier le fonctionnement d'une équipe et son rôle autour du projet associatif
- Renforcer l'implication des membres de son équipe, mettre en place des leviers de motivation
- Veiller au maintien de bonnes conditions de travail et prévenir les risques Psychosociaux
- Utiliser des outils de cohésion au quotidien



CONTENUS

Jour 1 : (Re)Soudier son équipe autour du projet

- Replacer les spécificités d'une crèche associative et le projet d'établissement
- Repréciser les missions de direction
- Maîtriser les fondamentaux du management
- Connaître le fonctionnement d'équipe et repérer les conditions de la motivation

Jour 2 : Agir pour renforcer la participation

- Animer des réunions participatives et stimuler les échanges au sein d'une équipe
- Identifier des méthodes et outils facilitant l'intelligence collective et les prises de décisions collégiales

Jour 3 : Prévenir et gérer les conflits

- Savoir prévenir la détérioration des relations au travail
- Mettre en place des stratégies d'action et de résolution de conflit

Jour 4 : Prévenir les Risques Psychosociaux (RPS) et assurer la Qualité de Vie au Travail (QVT)

- Identifier les RPS dans sa structure et mettre en place des actions pour éviter l'épuisement professionnel
- Reconnaître le QVT comme enjeu majeur de la qualité de l'accueil

Jour 5 : Evaluer le travail et accompagner la montée en compétences

- Evaluer le travail de ses collaborateurs
- Rendre efficient l'entretien annuel d'évaluation
- Activer des leviers pour monter en compétences ses collaborateurs



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences. Vidéos. Mises en situation. Quizz & techniques de cohésion d'équipe.



INTERVENANT

Bénédicte DANZON, Consultante et formatrice

Animer une réunion dynamique et participative

L'enjeu d'une réunion participative est avant tout basé sur l'échange entre les participants. Ce type de réunion mise sur la force de l'intelligence collective, où chacun a un rôle à jouer pour atteindre un objectif commun. L'organisation et l'animation de réunions participatives sont des facteurs essentiels pour la réussite d'une telle démarche. Des pratiques et des outils spécifiques seront mis en avant pour une conduite de réunion pertinente et efficace.



PUBLIC

Professionnel.le.s des établissements d'accueil petite enfance. Une priorité est donnée aux membres de la direction et de l'encadrement d'une équipe en crèche.

Prérequis : Aucun



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h

Nombre de jours : 2 jours

Dates : Le 19 septembre 2024 et le 18 octobre 2024



OBJECTIFS

- Préparer efficacement une réunion pour qu'elle soit génératrice d'idées nouvelles et de solutions efficaces
- Connaître les techniques d'animation participative et savoir les adapter aux différents types de réunions
- Piloter la réunion et faire progresser un groupe autour d'un objectif
- Conclure efficacement



CONTENUS

Jour 1 :

- Organiser des réunions participatives : pourquoi ?
 - Identifier les leviers de réunions réussies et en tirer des enseignements pour soi
 - Être en mesure de fixer des objectifs atteignables
 - Sortir des codes classiques d'animation de réunion
- Préparer sa réunion participative
 - Construire un ordre du jour clair et préparer son animation
 - Impliquer les personnes dans la réunion pour avancer efficacement
 - Aborder les éléments de posture d'animation des groupes

Jour 2 :

- Faire un retour d'expérience sur la mise en situation
 - Consolider les acquis de la première journée de formation
 - Compléter avec des expérimentations d'outils complémentaires autour de démarches de créativité
- Comprendre la dynamique de groupe
 - Gérer les personnalités et les situations difficiles pour atteindre l'objectif de sa réunion
 - Savoir conclure une réunion et envisager la suite



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences, et études de cas. Mises en situation. Expérimentation de jeux d'intelligence collective.



INTERVENANT

Sylvie MONTIXI, Consultante et formatrice

La Gestion des conflits

Le secteur de la petite enfance, est au cœur des métiers de relation, les tensions peuvent venir paralyser la vie des équipes au détriment de la qualité de l'accueil, mobilisant toute l'attention. Pour préserver l'équilibre des structures, comment devenir agiles pour gérer des malentendus et veiller à instaurer une sérénité dans les relations d'équipe.



PUBLIC

Professionnel.le.s de la petite enfance
Prérequis : Avoir des fonctions d'encadrement d'équipe et/ou de pilotage d'un EAJE



DATES & DURÉE

Nombre d'heures : 14 h
Nombre de jours : 2 jours
Dates : Les 18 et 19 novembre 2024



OBJECTIFS

- Analyser un conflit
- Savoir adapter sa posture et sa communication en cas de conflit
- Mettre en œuvre des stratégies et modes d'intervention pour résoudre un conflit
- Gérer l'après conflit pour restaurer un climat de confiance



CONTENUS

Jour 1 :

- Définir les types de conflits
- Reconnaître les différents types de conflits dans un EAJE
- Penser les fonctions du conflit et ses conséquences interpersonnelles : opportunités et risques
- Identifier les composantes d'un conflit
- Appréhender les impacts du conflit sur les parties prenantes (enfants, professionnels, familles, partenaires institutionnels)

Séquence 2 :

- Connaître les fondamentaux d'une communication efficiente : éléments verbaux et non verbaux
- Connaître les modes d'intervention et adopter la bonne stratégie de régulation d'un conflit
- Gérer l'après conflit et mettre en place des dispositifs de prévention
- Définir les nouveaux équilibres relationnels



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques. Échanges d'expériences. Étude de cas.



INTERVENANT

François PERRONET, Psychologue et formateur

Les formations en **INTER** délocalisées

Des formations catalogue peuvent être délocalisées dans les départements du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques (si le nombre de stagiaires le permet).

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez organiser une formation délocalisée :

Sylvie PERETTI, responsable : formation@acepp-so.fr

Jihène DEROUICHE, assistante administrative: contact@acepp-so.fr



Le réseau ACEPP



Le réseau ACEPP, acteur politique

- Des prises de positions
- Des contributions aux débats locaux et nationaux
- Une participation active dans les espaces de concertation départementaux et nationaux

Le réseau ACEPP, c'est

- La reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant
- La qualité de l'accueil et l'éveil de l'enfant
- La collaboration parents/professionnel.le.s pour le développement d'initiatives ancrées dans le territoire
- L'ouverture à tous et le respect de la diversité

Objet commun aux fédérations ACEPP

L'ACEPP a pour objet de promouvoir :

- Une place à l'enfant dans la société comme sujet à part entière
- La reconnaissance de tout parent comme premier éducateur de l'enfant
- La qualité de l'intervention éducative auprès des enfants, l'importance d'une reconnaissance des professionnel.le.s liées à l'enfance
- Les intérêts matériels et moraux fondamentaux des familles
- Une solidarité et une citoyenneté actives dans le respect des différences
- La nécessité d'une coéducation active entre enfants, parents et professionnel.le.s.

Quelques chiffres

- 1 000 collectifs de parents dont 800 structures d'accueil dans 68 départements
- 39 000 parents, 34 000 enfants
- 17 000 places d'accueil
- 7 200 salariés
- 25 fédérations
- 17 organismes de formation

Plus d'informations

Acepp nationale :
www.acepp.asso.fr
01 44 73 85 20
info@acepp.asso.fr



Nous contacter

Acepp Sud-Ouest Pôle Formation



48 rue Ferdinand Buisson
33130 BÈGLES



05 56 49 16 42



<https://www.facebook.com/aceppsudouest>



[linkedin.com/company/acepp-so](https://www.linkedin.com/company/acepp-so)



<https://acepp-so.fr/>

Organisme de formation enregistré sous le n° 72 33 04 798 33 auprès de la préfecture de la Région Nouvelle Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

Dans le cadre du décret qualité pour la formation, l'Acepp Sud-Ouest est certifiée QUALIOPi pour nos actions de formation.

Nous sommes labellisés par IPERIA l'Institut pour les formations des salariés et assistants maternels du particulier employeur.



La certification qualité a été délivrée au titre d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Responsable du pôle formation

Sylvie PERETTI

formation@acepp-so.fr

Assistante administrative du pôle formation

Jihène DEROUICHE

contact@acepp-so.fr

Quelques chiffres en 2022 :

679

STAGIAIRES

89 %

DE TAUX DE
SATISFACTION

126

JOURNÉES DE
FORMATION

823

HEURES DE
FORMATIONS

5

FORMATIONS ACCUEIL
INDIVIDUEL

31

FORMATIONS SUR
SITE

23

FORMATIONS
INTER-ÉTABLISSEMENTS